



Bêtises et/ou caprices infantiles

Des interprétations parentales plus ou moins erronées

Annick Le Nestour

DANS **ENFANCES & PSY 2014/2 N° 63**, PAGES 81 À 92

ÉDITIONS **ÉRÈS**

ISSN 1286-5559

ISBN 9782749241944

DOI 10.3917/ep.063.0081

Date de mise en ligne : 12/12/2014

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2014-2-page-81?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour érès.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [Cairn.info/copyright](http:// Cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.



Annick Le Nestour

Bêtises et/ou caprices infantiles Des interprétations parentales plus ou moins erronées

« Si je peux considérer comme allant de soi, le cadre que vous fournissez (soins corporels, comportements réguliers, adaptation active aux besoins du bébé, gaîté...) je peux dire qu'il existe chez chaque bébé, des tendances innées vers un sens moral. Finalement l'enfant sera capable d'adopter vos normes. Mais ce processus de développement qui va de l'impulsivité et de l'exigence à maîtriser chaque personne, jusqu'à la capacité de se conformer est une évolution qui prend du temps. C'est seulement si vous éprouvez le sentiment que cela en vaut la peine qu'il vous sera possible d'admettre qu'il faut du temps pour évoluer. »

D.W. Winnicott (1949a)

Dans leur définition habituelle, les bêtises sont à concevoir comme émanant d'un défaut d'intelligence et de jugement : une sottise, une naïveté, un enfantillage, voire une plaisanterie maladroite. Quel sens ce mot a-t-il pour les enfants ? Que sous-tend-il pour les parents eux-mêmes ? Quelles affirmations parentales ont créé ces mots ? Pourtant, ces deux mots peuvent survenir dans des contextes analogues, ils sont parfois confondus, chaque parent utilise l'un et l'autre selon des usages différents. Ordinairement, le caprice affirme une détermination arbitraire, subite et passagère ; une exigence infantile accompagnée de colère qui rend l'enfant insupportable. Pour bien des parents, cette notion de caprice implique un défi à leur autorité.

Nous allons dans cet article tenter de communiquer sur les malentendus et les interprétations erronées qui sont le socle de divergences spectaculaires entre bébés et parents mais aussi entre bébés et professionnels.

*Annick Le Nestour,
pédopsychiatre, psychanalyste,
responsable de l'Aubier,
centre de psychiatrie périnatale
(Bourg-la-Reine).*



L'inadéquation de ces deux mots est flagrante puisqu'ils revêtent peu souvent le même sens pour les professionnels ou les parents. Les professionnels sont des fervents partisans « de donner des limites aux enfants... pour le socialiser ». Sous-tendent-ils que l'éducation de l'enfant a été insuffisante ou laxiste, et voudraient-ils se substituer à une autorité qui aurait fait défaut ?

Il semble régner une certaine tyrannie pédagogique à partir de ce principe de « donner des limites à l'enfant ». Cette idéologie induit parfois des querelles violentes entre les professionnels et les parents, probablement liées à une certaine impuissance face au comportement volcanique des jeunes enfants. Ceux-ci sont en effet peu nuancés dans leurs crises habituelles de développement. Un exemple classique est la période « adolescente » du bébé (18/24 mois) où l'affirmation vigoureuse de lui-même induit des oppositions, des revendications avec l'apogée du « NON » que les adultes auraient bien tort d'interpréter comme des rapports de force alors que l'enfant souffre et est humilié par ses insuffisances et ses échecs.

Les parents sont tiraillés entre donner raison à des professionnels et chercher à mieux comprendre leur enfant et les crises du « devenir grand ».

Il m'est plus familier de parler de contenance et de limites émotionnelles données par les adultes aux petits. Lorsque je reçois des bébés et de jeunes enfants avec leurs parents, je me centre dans la recherche de compréhension mutuelle sur le registre des relations affectives. J'essaie de savoir effectivement ce que sous-tend pour chaque parent l'emploi des mots « bêtise », « caprice » et « autorité ».

Quelques professionnels sont tentés d'énoncer des bêtises et des sottises dans leurs préjugés pédagogiques outranciers. Un parent s'interrogeait sur un texte affiché à l'entrée d'une crèche : « Apprenez à vos enfants à dire bonjour, au revoir, s'il vous plaît et merci ». De quelle autorité se légitimaient les professionnels pour ainsi asséner ces vérités (qui n'en étaient pas) aux parents ? Pour nous, ces notions ne sont nullement équivalentes dans la temporalité du développement de l'enfant et dans sa traduction comportementale, puis orale.

Un bébé (soutenu par ses parents) fait facilement un geste d'au revoir à l'énoncé de ce mot alors qu'il imite le parent, qui lui-même imite l'enfant. Ce geste est banal avant sa prononciation orale, vers 14/18 mois.

Le bonjour est bien entendu plus tardif, l'enfant marque, par son sourire, son plaisir en général à nous retrouver (après avoir vérifié dès 8 ou 10 mois par un regard auprès du parent si la rencontre s'annonce heureuse). Ce n'est que beaucoup plus tard que le mot « bonjour » viendra dans la communication sociale de l'enfant de 3 ou 4 ans ; surtout si le parent le prononce lui-même et ne contraint pas l'enfant par un impérieux « Tu dois dire bonjour à la dame ! ».

« Merci », « le petit mot magique » dénommé ainsi par les parents par souci d'éducation ou de reconnaissance de leur enfant, sera vite imité ; plus ou moins rapidement selon l'aisance avec laquelle les parents l'utilisent, y compris avec leur enfant.

« S'il te plaît » demande une maturité de l'enfant beaucoup plus grande car il y a une notion de respect plus subtile à comprendre.

D'autres professionnels ont aussi beaucoup de talent pour éviter des jugements lapidaires. Ainsi cette institutrice de grande section de maternelle. Un grand-père avait appris tout l'été à sa petite-fille : « On ne dit pas "Je veux", mais "Je souhaite" », l'enfant intègre visiblement ce concept (par affection pour son grand-père ?). À la rentrée, l'institutrice dit : « Je veux que vous vous asseyiez ». L'enfant lève la main et prononce : « On doit dire "Je souhaite" et non pas "Je veux" ». L'institutrice aurait pu interpréter rapidement cette remarque comme une bêtise, mais, curieuse, elle questionne l'enfant et comprend l'origine de son affirmation. Elle va s'en amuser et partager plus tard avec les parents la pertinence de ces mots d'enfant.

Nos codes sociaux d'adultes qui veulent être une manière d'éduquer et de socialiser nos enfants sont donc bien complexes à transmettre si nous ne tenons pas compte de la temporalité développementale de nos enfants et de leur grande perspicacité à nous observer. N'oublions pas que nos enfants nous imitent précocement, pour le meilleur... et pour le pire !

Au supermarché, Paul, 24 mois, se plante devant un superbe camion et dit avec ravissement : « Moi veux... pour moi ». Madame P, sa mère, lui rétorque : « Non, toujours en train de demander... Attends le Père Noël ». Madame P place ses courses sur le tapis roulant de la caisse. Paul la double pour bien mettre évidence le camion de pompier. La caissière intriguée demande : « Maman est d'accord ? ». La mère stupéfaite regarde son fils, s'apprête à se fâcher, mais, devant le déterminisme de son petit bonhomme, éclate de rire et dit : « Comment refuser ? Son père est pompier bienveillant ».

Cette persévérance infantile aurait pu être nommée bêtise, voire caprice, si la mère n'avait pas compris intuitivement les motivations internes puissantes de son fils (identification au père).

Autre séquence : une petite fille guère plus âgée passe rapidement devant la caissière avec deux sachets de bonbons mal dissimulés.

Madame X : « Elle n'en fait qu'à sa tête » et gifle l'enfant devant la caissière contrariée. Madame X insiste : « Toujours des bêtises, jamais elle n'apprendra » (quoi ?).

Il apparaît dans ce deuxième exemple que l'enfant sait probablement qu'elle franchit un interdit en dissimulant maladroitement son petit vol. Il est évident aussi que la mère ne cherche en rien à comprendre la gourmandise de



sa fille déclarée « méchante chronique ». Pourquoi la détresse infantile sous-jacente est-elle occultée par cette mère devant ce vol oral ? Ce vol a-t-il une visée de défi devant la férocité orale des propos maternels ?

Qui fait donc l'erreur de jugement ? De qui vis-à-vis de qui dans ce qui est déclaré bêtise ou caprice ? Les prémisses de ces deux termes se sont déjà initiées bien antérieurement dès les premières interactions. En effet, l'enfant respecte très tôt, bien qu'il en joue de manière joyeuse, les interdictions parentales sans en comprendre vraiment le sens : pourquoi le fil du téléphone serait-il dangereux ? Pourquoi ne pas déborder de la feuille dans les gribouillages, voire illuminer par des dessins un pan de mur ? Bébé s'aventure, il découvre l'univers ; le monde parental donne des interprétations, des applaudissements et des interdictions mais sa curiosité épistémophilique le pousse toujours en avant, bravant parfois des interdits. Un enfant qui va bien n'en comprend pas le sens, mais, par affection pour ses parents, il limite certains gestes ou bien il retourne ensuite vers l'objet convoité pour mesurer la puissance de l'interdiction. Je prends fréquemment l'exemple de la prise électrique, qui le fascine car visiblement elle possède un nez, deux yeux, une bouche souriante. Nous avons souvent ri devant la balle qui s'arrête comme par hasard devant la prise, la petite chaise qui se déplace vers elle, poussée par l'enfant. Il finira par s'arrêter devant la prise en secouant vigoureusement sa tête pour se dire « non » à lui-même, sans attendre. Le danger n'a pas été compris, l'interdiction a été intériorisée cependant !

LES BÊTISES

Une petite fille de 2 ans et demi a jeté toutes les tomates mûres aux poules (son père leur avait donné les mauvaises la veille). Plus tard, elle cueille des tulipes sans les tiges pour en faire un bouquet pour sa mère. Celle-ci avait précieusement gardé les plus belles pour les apporter à ses propres parents. Cette mère raconte néanmoins avec un sourire ces récentes bêtises de sa fille. Elle évoque aussi volontiers son fils aîné qui, à peu près au même âge, avait presque fait démarrer le tracteur du grand-père et tenté de desserrer le frein à main de la voiture familiale dans laquelle le père lui faisait tenir le volant ! Ces bêtises apparaissent bien naturelles pour cette maman qui nous consulte avec ses enfants pour un problème grave durant sa troisième grossesse. Ainsi certains parents partagent l'idée qu'un enfant qui ne ferait pas de bêtises ne serait pas un enfant. Ils les raconteront d'ailleurs avec humour à leurs petits-enfants à la génération suivante.

D'autres parents semblent mis à mal par des bêtises qu'ils tolèrent extrêmement mal et qui les induisent à consulter.

Madame B, mère de Louis, vient sur indication de la crèche pour les bêtises de celui-ci : « Il mord... » Madame est bouleversée, pourtant les morsures ne surviennent qu'à la crèche, les professionnels ne trouvent aucun élément explicatif.

Louis est un petit garçon âgé d'un an qui reste blotti sur les genoux de sa mère sans investir les jouets mis à sa disposition, sans entrer en communication. En contraste, la mère décrit un enfant autonome actif très bien adapté ; elle ne comprend donc pas la bêtise des morsures. Elle relate laconiquement quelques ruptures de liens dans les mois précédents : passage du domicile familial à une assistante maternelle à 8 mois, puis l'admission en crèche. Madame redoute l'exclusion de Louis. Elle ne semble pas comprendre une éventuelle souffrance de son enfant et les discontinuités et changements d'investissement.

L'enfant reste plusieurs séances sur les genoux de sa mère. Mis debout par elle, il hurle d'angoisse et de terreur dans un déferlement émotionnel pendant de longues minutes. La mère évoque alors, sans affect, trois hospitalisations de l'enfant. Ce n'est que grâce à la mise en mots des consultants qu'elle comprendra les immenses efforts de Louis pour s'adapter à tous les changements. Elle n'emploiera plus le mot « bêtises », et fera un joli lapsus en disant dans une phrase « déchirure » à la place de « morsure ». Cette mère dit alors que son fils a dû s'ajuster à ses propres tensions et discontinuités, elle reconnaîtra alors plus volontiers la souffrance de l'enfant. Les morsures disparaissent comme par magie.

Le très jeune enfant est très sensible aux états émotionnels parentaux. Il comprend vite que ses parents font office de balise de sécurité physique et émotionnelle ; il s'appuie donc sur eux afin de s'aventurer dans le monde avec une curiosité impérieuse. Longtemps, le regard ou la voix parentale lui serviront de guides pour canaliser sa soif de découverte.

Puis, un jour, rien ne va plus pour les parents. Bébé, fier de son autonomie naissante, se comporte fondamentalement différemment. Il prend son envol franchissant même des interdits. Il exerce sa force, sa persévérance, sa maîtrise des objets. Il jubile de ses exploits alors que les parents s'appliquent à tout sécuriser ; mais, parfois, la nappe entraîne avec fracas le couvert déjà mis, la terre des plantes décore le salon, une cascade d'eau déborde du lavabo... : *bébé n'en fait qu'à sa tête, il leur prend la tête !*

Alors pourquoi se fâcher quand, tel un savant explorateur, il démonte tout ce qu'il trouve dans les endroits les plus cachés (les placards de produits d'entretien, la poubelle bien fermée, les jolies pastilles rouges de grand-mère...) ? Il construit des échafaudages périlleux pour rendre le monde à sa portée. Il sait déjà se cacher pour donner des frissons à ses parents.

Une phrase le vexe profondément : « Tu es trop petit, mon ami ». Il a le sentiment qu'il peut tout faire lui-même et ne comprend pas les ordres parentaux désordonnés. Par exemple, maman s'exclame un jour avec fierté : « Regarde, il sait descendre le pantalon de son pyjama », mais elle trépigne le lendemain quand il essaie de mettre ses chaussures. Elle lui enseigne que le temps est compté.

Il est évident que j'ai pris le contre-pied de l'amalgame du questionnaire, méconnaissant tous les stades et toutes les phases développementaux du bébé jusqu'au jeune enfant.

Néanmoins, certaines interprétations parentales sont inadaptées aux différents stades d'évolution du bébé : interprétations prématurées par rapport à l'âge et aux caractéristiques du bébé par rapport aux attentes des parents. Par exemple, des troubles du sommeil induisent des commentaires et conseils anarchiques : « Il faut le laisser pleurer, sinon il te dominera ». La grand-mère maternelle rappelait ici à la mère ses propres troubles du sommeil ! Une autre affirmait, face aux troubles alimentaires de sa petite-fille : « Force-la, sinon elle prendra le dessus ». Cette grand-mère associait sur la bêtise de sa fille qui, enfant, cachait des bonbons sous l'oreiller. Sa fille devenue mère rétorque : « Tu nous en privais et tu disais rationnellement que les bonbons ça abîme les dents, mais toi tu en mangeais !!! ». Ceci nous évoque ce jeu courant où l'enfant arrête inlassablement le repas en cours et fait tomber la cuillère de la chaise haute. Ce jeu peut être partagé par la mère avec gaîté, elle sait aussi l'arrêter subtilement. Elle donne parfois une autre cuillère à l'enfant continuant à le faire manger. D'autres mères que nous voyons en consultation se plaignent de l'agressivité de leur enfant dans ce contexte, le déclarant même « méchant ».

Nous avons en mémoire cette mère énonçant le caprice, semble-t-il isolé, de sa petite fille de 2 ans refusant les haricots verts : « Elle n'en veut jamais. » Madame ajoute dépitée : « Elle en mange chez ma mère ! » Il fut aisé, quelques minutes plus tard, de découvrir que l'origine de la colère de Madame provenait de sa propre soumission à sa mère ; petite fille, les haricots verts la dégoûtaient. Elle ne supporte pas actuellement ce qu'elle interprète comme le triomphe persistant de sa propre mère.

Nous continuons dans notre empathie à essayer de comprendre des diktats parentaux car nous les savons en liaison avec le vécu des parents eux-mêmes quand ils étaient enfants. Ils s'étonnent parfois de manière surprenante de répéter à l'identique des paroles haineuses du passé, avec haine, voire effroi : « Tu me fais damner, tu me feras mourir de peine ! de honte, de chagrin... »

Le mot « caprice » est donc prononcé par les parents de manière complexe car il souligne une protestation contre eux. Selon nous, la révolte infantile exprime la plupart du temps une recherche d'attention en arrière-fond, occultée malheureusement par un comportement négatif en apparence. Il déclenche alors des foudres en retour, l'enfant perd peu à peu l'espoir d'être compris. La répétition spectaculaire redouble l'impuissance et l'inconsolabilité de l'enfant.

Le comportement chronique de colère débridée avec intenses états de rages impossibles à arrêter, de même que des petits comportements délicieux (vol, mensonges...) répétitifs seraient à mettre sur le compte d'une



incompréhension parentale. Ces comportements les rendent d'ailleurs eux-mêmes assez impuissants. Ils signent pour nous une détresse sous-jacente beaucoup plus importante avec recours à un masochisme évident. Une spirale infernale interactive peut s'amorcer précocement car les interprétations parentales toxiques et massives (souvent des projections de scènes de leur enfance) déclenchent en retour les mêmes conduites négatives avec recherche compulsive de punition par les jeunes enfants, peut-être même par les parents eux-mêmes.

Madame V revient nous voir avec Céline, 3 ans. Elle se souvient de notre « miracle » accompli par nous pour encourager l'enfant à s'endormir seule. Nous avons joué à nous fâcher avec son doudou qui ne faisait pas « son métier de doudou ».

Céline est actuellement très tyrannique, faisant des colères insupportables à toute frustration. En consultation, elle est visiblement très mal à l'aise, s'interpose entre sa mère et nous. Simultanément, elle s'approprie des objets de la mère (sa ceinture, ses lunettes, son alliance), sa mère la laisse faire. Elle décrit les colères spectaculaires et leur remède : la monter à l'étage manu militari pour qu'elle se calme. L'enfant redescend après un long moment nue et avec des marques corporelles : elle se pince jusqu'au sang.

Le père ne fait pas le poids pour modérer l'emportement maternel. Céline, à ce récit, renforce ses provocations. Nous soulignons l'absence de cohésion des parents. Madame dit : « Il cède, il ne va pas jusqu'au bout ». J'interroge sur « ce bout ». Madame associe avec l'aîné, celui-ci la harcèle pour la faire céder. Je souligne les rapports de force impitoyables où chacun doit se sentir affreusement malheureux, Céline regarde avec curiosité. La mère ajoute : « Hier, en redescendant, elle a éteint toutes les lumières », je m'exclame : « Plus d'êtres humains dans cette maison ». Céline se redresse comme aimantée par ma proposition. Madame se rappelle instantanément les propos de sa thérapeute le jour même : « Jusqu'où irez-vous dans votre cruauté à votre égard ». Madame évoque des parents aux folles exigences. Je rassure Céline en lui disant que ses parents ont besoin de retrouver ensemble une cohérence pour éviter cette violence. Madame demande un rendez-vous de couple.

La problématique du devenir grand a été franchie ici avec plus ou moins de facilité. D'autres parents sont encore enchaînés au dressage implacable auquel ils ont été soumis.

LE PÈRE ET L'AUTORITÉ

« Voyons si je peux différencier les différentes manières dont un père a de la valeur. Le premier point que je désire mentionner, est que le père est nécessaire pour aider la mère à se sentir bien dans son corps et bien dans son esprit. Un enfant est vraiment très sensible aux relations entre ses parents. Le second point est qu'il est nécessaire pour donner à la mère un soutien moral et pour être l'in-

carnation de la loi et de l'ordre que la mère a introduit dans la vie de l'enfant. Il doit se montrer assez souvent, et de manière assez stricte, pour que l'enfant éprouve le sentiment qu'il est réel et vivant. »

D.W. Winnicott (1949b)

Le père à ses débuts peut se révéler un grand joueur. Il a des jeux plus stimulants avec l'enfant, il l'aide à s'aventurer dans le monde avec enthousiasme. Il aime les activités excitantes : faire sauter le bébé en l'air, le chatouiller, le faire rire. La mère dit parfois : « Arrête, tu m'excites le petit, il ne va pas dormir ». Le père est peu le grand consolateur que la mère a été ; il veut pousser son bébé en avant et se surprend parfois à prononcer des interdits alors qu'il admire fièrement ce petit garçon ou cette petite fille qui défie le monde.

Il est aussi une balise d'autorité dans la famille et il essaye de se faire respecter. La mère s'étonne toujours d'ailleurs que l'enfant obéisse plus au père qu'à elle. Quand le père rentre le soir, la mère dit souvent : « Il ne m'a pas obéi ». Le père peut avoir des attitudes différentes ; « Fais plaisir à ta mère ! On continuera les jeux après » ; ou bien « Tu n'as pas été gentil, arrête des caprices, je le veux ! ». « Arrête de faire des bêtises », dit-il venant de s'apercevoir que l'enfant a mis deux petits objets dans une casserole d'eau chaude qu'il touille. Madame alors ravie retourne sa veste et dit : « Mais non il m'imité ! », le père rétorque : « Il faut savoir ce que tu veux ! ». L'enfant grondé ajoute parfois subtilement : « Papa a fait une bêtise... il a cassé un verre ».

Nous sommes ici dans un jeu psychodramatique : qui décide ? Qui s'entend et avec qui ? Le jeu des alliances se développe avec changement surprenant de partenaire. Ces jeux d'imitation et d'identification apprennent à chaque parent une autorité complémentaire bien tempérée, mettant parfois à rude épreuve leur complicité de couple.

Aucun père n'a envie d'être le gendarme implacable, le Père Fouettard, pas plus qu'il ne supporte d'être traité de lâche quand il recherche la paix. La mère n'accepte pas le rôle de poule couveuse, ou au contraire de virago domestique. Le père est pourtant préférentiellement celui qui met des limites à la toute-puissance du bébé. Il semble lui déclarer : « Elle te console, il faut savoir que je ne suis pas toujours d'accord » ! Il a moins tendance que la mère à prononcer le mot « bêtise » mais se surprend souvent à dire à la mère : « Tu le rends capricieux » lorsqu'elle proteste contre son autorité.

Le père peut supporter un refus, un défi de l'enfant car il est fier de son affirmation et de son autonomisation. Il rit parfois du petit coq dressé sur ses ergots ou face aux yeux de biche de sa fille, il sait en général que la nuance viendra plus tard et veut assumer une autorité indulgente. La mère, supporte toujours mal un excès de la tolérance paternelle alors qu'elle attend de lui des exigences fermes.



C'est la nature conflictuelle de l'étayage des deux parents l'un sur l'autre dans leur propre problématique narcissique qui favorisera ou non des caprices répétitifs. Certains parents osent venir en parler en consultation en raison de leur impuissance à contenir les débordements de leur enfant. Ils viennent aussi car ils ont peur de ne pas pouvoir retenir leurs emportements punitifs et leur violence.

Les provocations peuvent être plus ou moins délibérées, chacun perdant tour à tour la maîtrise de la situation. Alors, l'autorité dans tout ça ? L'autorité, selon nous, n'induit pas une soumission aveugle où l'enfant cherche par son attitude à expier le sentiment d'avoir été méchant ; pour ne pas céder au chantage affectif, il peut aussi se soumettre massivement. La mère peut déclarer : « Si tu n'obéis pas, je m'en vais », ce que l'enfant redoute le plus, avec la conviction qu'il a détruit le parent aimant. Le père doit faire appel à une délicatesse prudente et empathique.

Une petite fille le soir répétait volontiers : « Papa, ma sœur a mordu moi ». Le père avait alors deux possibilités : soit se joindre aux propos punitifs de la mère soit disqualifier la colère de la mère devant les mensonges répétitifs de la petite. Mais ils s'apercevaient que la grande sœur écrasait un peu la petite sœur.

Monsieur et Madame W viennent consulter pour leur fille âgée de 17 mois, car Perle serait « très violente » dans ses caprices vis-à-vis d'eux et vis-à-vis d'elle-même. Perle aurait complètement changé vers 12 mois, auparavant elle était « sage comme une image ». Parfaitement adaptée au rythme de ses parents, la première année a été un « rêve ». Maintenant, elle « se roule par terre, frappe, se tape la tête contre le sol ». Les parents sont en difficulté pour « la raisonner ».

Rapidement, chacun des parents va associer sur sa propre violence. La mère, durant une période de son enfance, frappait ses camarades de classe ; ses parents « préféraient » sa sœur. Depuis, elle est sujette à des accès de colère incontrôlables, où elle casse de nombreux objets.

Le père, de petite taille (il avait souligné précédemment le retard statural de Perle), se présente comme une « ancienne tête de turc » qui a dû se faire respecter à l'école. « J'ai été un peu violent » ; Interrogé sur ce « un peu », il répond avec fierté : « Tout le primaire ».

Les deux parents comprennent peu à peu que leurs propres parents ne se sont pas souciés de l'origine de leur violence ; ils ont tous les deux manqué de parents sensibles à leurs émotions et à leur chagrin. Perle, idéalisée durant les premiers mois de sa vie, a occulté leur rage et leur impuissance d'enfant. Devant la contenir, dans ses excès, ils en sont bien incapables car ils ne peuvent endiguer leur propre colère infantile.

Pour conclure, nous pouvons affirmer qu'il n'existe pas vraiment de bêtises sans imitation sous-jacente où l'immaturation de l'enfant le fait relativement échouer dans son mouvement identificatoire aux parents.

Le bébé, par sa curiosité exploratrice, va découvrir le monde où ses parents évoluent avec aisance et maîtrise. Les parents attentifs à leurs enfants s'en réjouissent sans déprécier les maladresses de l'enfant. Celui-ci, par affection, reprend peu à peu à son compte des limites et des interdits parentaux. Une bêtise signe probablement une erreur de jugement minime de l'enfant dans son élan pour reproduire des comportements parentaux. Les poussées développementales intensifient par moments ces dérapages. Heureux les parents qui sourient à ces tentatives/tentations d'« aller plus vite que la musique ». Dans ses schémas internes, l'enfant anticipe des prouesses que malheureusement ses capacités actuelles ne lui permettent pas. Les parents s'en amusent souvent et essaient de ne pas vexer l'enfant mais au contraire de le valoriser dans ses essais. Nous accordons volontiers le droit à l'erreur aux parents qui sont soumis au principe de réalité et à ses exigences ordinaires (les horaires, l'ordre, les règles sociales...). Ce droit à l'erreur est précieux dans le travail thérapeutique pour mieux comprendre les pressions internes liées aux identifications aux parents du passé qui contaminent la relation actuelle à l'enfant.

Quant aux caprices du jeune enfant, nous avons souligné les interprétations erronées parentales, très inadaptées quand elles majorent l'aspect de défi face aux refus répétitifs avec crises clastiques spectaculaires.

Les blessures infantiles sont souvent liées à des répliques parentales vécues par eux comme dévalorisantes, l'enfant souffrant de sa petitesse. Les moqueries, voire les dépréciations ne font qu'accentuer la détresse sous-jacente. Les punitions parentales redoublent l'injustice de ne pas être compris, surtout si les parents ont le talent de punir « où ça fait le plus mal », c'est-à-dire par l'éloignement de l'enfant qui est incapable de s'apaiser lui-même. La distanciation parentale crée une disparition affective où l'enfant se sent méchant et coupable de l'abandon parental.

Ces enfants qualifiés d'insupportables sont insupportés. Ils renvoient les parents à leur propre enfance, où les terreurs de l'abandon ont déjà fait un travail de sape rendant incompréhensible la détresse actuelle de l'enfant.

Retrouver les résurgences de ces détresses et leur reviviscence dans l'actuel est un travail thérapeutique ardu qui sollicite toute notre empathie pour rendre supportables et compréhensibles les aspects infantiles des parents eux-mêmes.

« C'est le devoir des parents et des pédagogues de faire en sorte que les enfants ne rencontrent jamais une autorité si faible qu'ils deviennent fous ou qu'ils soient forcés, par peur, de prendre les choses en main eux-mêmes. Une incarnation de l'autorité fondée sur l'angoisse, devient de la dictature et ceux qui ont fait l'expérience de laisser des enfants contrôler leur propre destinée, savent qu'un adulte calme est moins cruel que le dictateur en lequel l'enfant se transforme rapidement quand il a trop de responsabilité. »

D.W. Winnicott (1939)



BIBLIOGRAPHIE

- WINNICOTT, D.W. 1939. « L'agressivité », dans *L'enfant et le monde extérieur*, Paris, Payot, 1982.
WINNICOTT, D.W. 1942. « La tendance à voler », dans *L'enfant et le monde extérieur*, Paris, Payot, 1982.
WINNICOTT, D.W. 1949a. « Le sens moral inné du bébé », dans *L'enfant et sa famille*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1975.
WINNICOTT, D.W. 1949b. « Le père », dans *L'enfant et sa famille*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1975.
WINNICOTT, D.W. 1963. « Morale et éducation », dans *Processus de maturation chez l'enfant*, Paris, Payot, 1983.

Mots-clés :

Bêtises, caprices, autorité parentale, erreurs de jugement du jeune enfant et de ses parents.

Key words :

Silliness, tantrums, parental authority, errors of judgement by both the young child and his parents.

RÉSUMÉ

Il s'agit d'étudier l'emploi des mots « bêtises » et « caprices », dont le sens sous-jacent est parfois interchangeable, par les parents à propos de très jeunes enfants ; leur utilisation varie d'une famille à l'autre mais également pour les professionnels.

Des vignettes cliniques illustreront nos hypothèses centrales. La bêtise comporte des aspects positifs pour l'enfant ; outre l'investigation curieuse qui l'induit, elle se veut une imitation/identification à un parent. L'action visible comporte un ratage lié à l'immaturation de l'enfant. Le caprice est plus complexe, souvent interprété par le parent comme opposition, voire rapport de force. Pour nous, il est plus la manifestation d'une frustration interne (les avatars de la problématique grand/petit) que de l'apparente frustration externe. Il occulte une détresse sous-jacente, ce qui met paradoxalement en péril l'espoir d'être compris.

SUMMARY

It's a question of studying parents' use of the words « silliness » and « tantrums » concerning very young children, the meanings of which are sometimes interchangeable ; their use varies from one family to another, but also by professionals. Examples drawn from clinical case studies will illustrate our central hypotheses. Silliness involves positive aspects for the child ; besides the investigative curiosity that it induces, it also means imitation/identification with a parent. The visible action involves a failure linked to the immaturity of the child. The tantrum is more complex, and is often interpreted by the parent as opposition or even a power struggle. For us it is more the manifestation of an internal frustration (the avatars of big/small issues) than the apparent external frustration. It overshadows an underlying distress which paradoxically endangers the hope of being understood.